

COMPOMIX[®] V SULFAPRIM

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 15-06-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins (veaux), ovins (agneaux), porcins, volailles et lapins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Affections à germes sensibles à la sulfadiméthoxine et au triméthoprime.

Chez les veaux, agneaux, lapins et volailles :

- Traitement et prévention des infections respiratoires et digestives.
- Traitement et prévention des coccidioses digestives.

Chez les porcins :

- Traitement et prévention des infections respiratoires et digestives.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

11,6 à 23,2 mg de sulfadiméthoxine et 5 à 10 mg de triméthoprime par kg de poids vif et par jour, consécutifs, par voie orale dans l'eau de boisson ou l'alimentation liquide, soit :

- veaux : 2 à 4 g de poudre pour 10 kg de poids vif pendant 6 jours.
- agneaux, porcins : 2 à 4 g de poudre pour 10 kg de poids vif pendant 5 jours.
- volailles, lapins : 2 à 4 g de poudre par litre d'eau de boisson pendant 5 jours.

La quantité d'eau de boisson médicamenteuse, de lait ou d'aliment liquide consommée par les animaux dépend de leur état physiologique et clinique. Afin d'obtenir la dose recommandée en triméthoprime et en sulfadiméthoxine par kg de poids vif, la quantité de poudre à diluer dans le liquide doit être ajustée en conséquence.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un g contient :

- Substances actives :

Sulfadiméthoxine (sf de sel de sodium) 58 mg

Triméthoprime 25 mg

Principes actifs / Molécule

Triméthoprime, Sulfadiméthoxine

Forme pharmaceutique

Poudre

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Bovins et ovins :

- viandes et abats : 14 jours.

- lait : Voir rubrique "Espèce cible" (la spécialité n'est pas destinée aux femelles laitières productrices de lait de consommation).

Porcins et lapins :

- viandes et abats : 14 jours.

Volailles :

- viandes et abats : 14 jours.

- œufs : en l'absence de limites maximales de résidus pour les œufs, ne pas utiliser chez les volailles pondeuses productrices d'œufs de consommation (4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci).

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

La sulfadiméthoxine est un sulfamide à longue durée d'action et à spectre d'activité très large qui présente également des propriétés anticoccidiennes. Elle est active contre les bactéries Gram + et Gram - et certains protozoaires tels que les coccidies.

Le triméthoprime appartient à la famille des diaminopyrimidines. Il est actif contre les streptocoques et la plupart des bactéries Gram -.

En association, ces deux principes actifs sont synergiques. La sulfadiméthoxine est potentialisée par une diaminopyrimidine, le triméthoprime. L'association de ces deux principes actifs permet un blocage séquentiel de la biosynthèse de l'acide folique. Ces deux substances agissent de manière séquentielle sur la voie de synthèse de l'acide tétrahydrofolique : le sulfamide en inhibant spécifiquement la dehydrofolate réductase microbienne.

Le spectre d'activité théorique s'étend à la fois aux germes Gram + (*Staphylococcus*, *Listeria*) et aux germes Gram - (*Escherichia coli*, *Salmonella*, *Proteus*, *Enterobacter*, *Bordetella*).

Propriétés pharmacocinétiques

La sulfadiméthoxine est considérée comme un sulfamide retard avec une plus longue persistance des taux plasmatiques. Sa fixation aux protéines plasmatiques est importante. La distribution est bonne dans la plupart des tissus et des organes.

Le triméthoprime est rapidement absorbé après administration orale. Il est largement distribué dans l'organisme.

Les deux principes actifs sont partiellement métabolisés au niveau du foie. Leur élimination est essentiellement rénale.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'antécédents d'allergie aux sulfamides ou au triméthoprime.

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'insuffisance rénale ou hépatique graves.

Ne pas utiliser chez les volailles pondeuses

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Ne pas utiliser chez les volailles pondeuses (voir la rubrique "Temps d'attente").

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Cette poudre pour solution buvable est destinée à être dissoute dans le lait, l'aliment liquide ou l'eau et ne peut pas être utilisée en l'état.

Abreuver largement les animaux traités.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux sulfamides ou au triméthoprime doivent éviter le contact avec le médicament vétérinaire.

Manipuler ce produit en prenant les précautions recommandées afin d'éviter tout risque d'exposition : le port de lunettes et de gants de protection est recommandé. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

En cas d'apparition, après exposition au produit, de symptômes tels qu'une éruption cutanée, consulter un médecin et montrer la présente mise en garde. Un gonflement au niveau du visage, des lèvres ou des paupières ou des difficultés respiratoires constituent des symptômes plus graves et nécessitent des soins médicaux urgents.

Autres précautions

Lors de l'utilisation en pompes doseuses, ne pas dépasser la concentration de 20 g/ litre d'eau pour la solution concentrée.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Des effets tératogènes et fœtotoxiques ont été observés chez les animaux de laboratoire à des doses supérieures aux doses thérapeutiques recommandées.

L'utilisation du produit en cas de grossesse et de lactation est contre-indiquée.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Non connu.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 1 an (sac de 5 et 10 kg).

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente 6 mois (autres conditionnements).

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 1 mois.

Durée de conservation après dilution dans l'eau de boisson : 24 heures.

Durée de conservation après dilution dans le lait : 6 heures.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

HUVEPHARMA SA

34 RUE JEAN MONNET

ZONE INDUSTRIELLE D'ETRICHE
SEGRE
49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
FRANCE

Classification ATC Vet

- QJ01EW09

Laboratoire



HUVEPHARMA SA
34 rue Jean Monnet
ZI d'Etriché
Segré
49500 Segré-en-Anjou Bleu

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/ 3847983 2/ 1992

Date de première autorisation

1992-06-30

Présentation et quantité

COMPOMIX[®] V SULFAPRIM Sachet de 100 g

Code GTIN : 03353239053703

COMPOMIX[®] V SULFAPRIM Boîte de 1 kg

Code GTIN : 03353239001919

COMPOMIX[®] V SULFAPRIM Seau de 5 kg

Code GTIN : 03353239053710

COMPOMIX[®] V SULFAPRIM Sac de 5 kg

Code GTIN : 03353239001926